



Séance du jeudi 16 mai 2024 à 18h45

Date de convocation : samedi 11 mai 2024

Ordre du jour :

- **Approbation procès-verbal réunion 11 avril 2024.**
- **Personnel communal : création d'un poste pour accroissement temporaire d'activité.**
- **Subvention défense Incendie EARL des Mardelles.**
- **Route européenne équestre d'Artagnan (plan départemental des espaces, sites et itinéraires. (PDESI)**
- **Liste préparatoire juré d'assises – année 2025.**
- **informations et questions diverses.**

L'an deux mille vingt-quatre, le seize mai à dix-huit heures quarante-cinq, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain POMA, Maire.

Présents : M. POMA - Mme LHUILIER - Mme SAINSON - M. CHESNEAU - Mme BLANCHETIERE - M. DANGER - M BRIANDET - M. DUBOIS - Mme OUVRAT (arrivée à 19h05) - Mme LOUPIAS - M. CRIBELIER (arrivé 19h15) - Mme LATREILLE - Mme BRISSET- M. ROUAULT- M OZANNE - M. COURTEAUX.

Absents excusés ayant donné procuration :

M. DUPRE (arrivé à 19h) (K. SAINSON) - Mme. COURTEAUX (I. BLANCHETIERE)

Mme SAINSON est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal si des observations sont à apporter au procès-verbal du dernier Conseil Municipal en date 11 avril 2024. Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Personnel Communal :

M Le Maire informe les membres du Conseil Municipal présents qu'à la suite d'un accroissement temporaire d'activité, il faut créer une ouverture de poste pour un emploi non permanent à temps partiel. (Entre 16h-18h et peut être entre 12h et 12h40).

VOTE : POUR : 17

Subvention Défense Incendie EARL des Mardelles :

Le point est ajourné, pour manque de précision. M Le Maire va prendre contacte avec l'EARL des Mardelles.

Route Européenne Equestre d'Artagnan :

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal présents l'inscription au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnée) permettant la randonnée à pied, à cheval, ... (1.2 kms). Cette route passe par l'impasse des cavernes, le bas de Trévety et le chemin de l'au-delà.

VOTE : POUR : 18

Liste préparatoire des jurés d'assise – 2025 :

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal présents que pour figurer sur la liste des jurés d'assise il faut avoir 23 ans au 1^{er} janvier 2025. Après un tirage au sort, il a été désigné :

- 265 : CALADO VARINO Marie-Claude
- 475 : DAVID Monique
- 809 : LOISEAU Annick

Informations et Questions Diverses :***Planning de tenue du bureau de vote pour les Elections Européennes du 9 juin 2024 :**

<u>8h00-11h30</u>	<u>11h30-15h</u>	<u>15h30-18h</u>
M POMA Mme LATREILLE Mme BRISSET Mme LOUPIAS M DUBOIS	Mme LHUILIER M BRIANDET M DUPRE M CHESNEAU Mme OUVRAT	M POMA M DANGER Mme SAINSON M ROUAULT M CRIBELIER

Dépouillement :

Mme LHUILIER
M CHESNEAU
Mme SAINSON
M BRIANDET
M CRIBELIER
M ROUAULT
M POMA

Bureau :

M CHESNEAU
M POMA
M BRIANDET
M DANGER
Mme LHUILIER
Mme SAINSON (secrétaire)

***La mairie de Thésée demande 10 personnes autour du sport pour le mardi 9 juillet : Passage de la flamme Olympique.**

des noms sont proposés, M. Le Maire se chargera de contacter les personnes

- Jean-Guy CHEVET
- Simon et Lucas BROSSARD
- Nadège RAMES
- Pascal CRIBELIER
- Dominique JOLLET
-
- Jean-Marie BIAUNIE
- Francis TAVENIER
- Justine BOUDEAU
- Nathanaël THOMAS
- Claudie, Philippe SINSON

Chaque participant recevra un tee-shirt gratuit.

Chaque commune devra fabriquer une banderole à l'effigie de sa commune.

Une réunion publique aura lieu en juin.

***Présentation de la valorisation financière de la commune :**

Les recettes et les dépenses de fonctionnement augmentent.

Les remboursements des crédits sont stables.

Il y a un peu moins de capacité nette sur l'autofinancement.

Un retour des dépenses et des recettes d'investissement est significatif après une période calme (covid).

Notons l'absence de crédit sur le budget principal depuis 3 ans, cette année prévoir un crédit pour la salle communale.

La principale recette est le foncier bâti.

***Point RH :**

À la suite de remarques faites par une administrée, M Le maire souhaite faire un point sur les salaires médians de ces dernières années :

- En 2019 : 1477.50 € (avant le mandat des élus actuels)
- En 2022 : 1556.08 €
- En 2023 : 1652.09 €
-

De plus, lors de ce mandat, M Le Maire précise qu'il y a eu la mise en place du C.E.T (compte épargne temps), du RIFSEEP (complément facultatif de rémunération), d'une participation à la mutuelle des agents (suivant une liste de partenariat) et du versement de la prime du pouvoir d'achat à son maximum versée en janvier 2024. Ainsi que la mise en place du DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels).

Le conseil a aussi ouvert l'adhésion au C.O.S (comité des œuvres sociales) et au C.N.A.S (comité national d'actions sociales) aux agents contractuels.

M Le Maire rappelle le refus des agents des services techniques à la mise en place d'astreinte payée à 200€/ Week end.

Pour information, trois agents de la commune ont été sanctionnés ou sont en cours d'une procédure disciplinaire.

***Dates à retenir :**

27.05.2024 : Journée Nationale de la ligne de démarcation, RDV à 11h.

13.06.2024 : Prochain Conseil Municipal

18.06.2024 : Journée Nationale Commémorative de l'Appel du Général De Gaulle.

22.06.2024 : Inauguration de la Station de Déferrisation à 11h : (A confirmer).

30.06.2024 : Fête de l'école.

*Monsieur Jacques DUPRE fait remarquer que notre Boulangerie, représentée par François et Delphine PELLEGRIN n'a pas démerité son passage à l'émission « La Meilleure Boulangerie de France » diffusée sur M6 le 13 mai 2024.

Merci à eux pour leur participation, et avoir permis aux téléspectateurs de découvrir de notre commune.

Séance levée à 20 heures.